

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 2

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Education ouvrière.

Le centre d'éducation ouvrière de La Chaux-de-Fonds.

Nous avons reçu le VI^e rapport annuel pour 1931. C'est avec une légitime fierté que le rapporteur constate le splendide résultat acquis au cours de cet exercice. Tandis qu'en 1930, l'on avait enregistré une participation de 10,900 personnes aux diverses manifestations du Centre, pour 1931 c'est le chiffre magnifique de 16,950 personnes qui fut constaté. La crise économique qui sévit avec une intensité sans égale à La Chaux-de-Fonds a apporté un afflux extraordinaire d'auditeurs recherchant des occasions d'occuper à peu de frais leurs loisirs. Depuis 6 ans que le centre déploie une belle activité, il a puissamment contribué au réveil d'une curiosité intellectuelle, dont on se plaît à enregistrer les heureux effets.

Deux voyages ont été organisés en vertu du mandat qui lui a été confié par la Centrale d'éducation ouvrière suisse, auxquels participèrent des personnes de toute la Suisse romande et même de la Suisse allemande. Un voyage en Tunisie, du 31 mars au 11 avril, avec séjour à Tunis, excursions à Carthage, aux environs de Tunis, à Dougga et à Kairouan, pour le prix de fr. 280.—. Y prirent part 70 participants.

Un autre voyage à Paris-Versailles et l'Exposition coloniale, du 25 au 31 juillet, pour le prix de fr. 140.—. Il comprenait 200 participants.

Avec l'appui des autorités communales et de collaborateurs bénévoles, le centre a intensifié son action en faveur des chômeurs en leur offrant des conférences, des causeries, des séances récréatives, des séances de cinéma et dès le début de 1932 des cours professionnels et de culture générale. Comme l'année dernière, le centre a pris l'initiative de constituer un comité pour offrir un cadeau de Noël aux enfants des chômeurs. Une somme de 30,000 francs a été réunie à cet effet (fr. 18,000.— en 1930). Un cadeau utile et quelques friandises ont pu être offerts à 1700 enfants. Le Centre d'éducation ouvrière de La Chaux-de-Fonds est subventionné par 21 organisations syndicales, du parti et des coopératives, ainsi que par l'Association des membres individuels du C. E. O., dont le nombre s'accroît chaque année et qui versent une cotisation individuelle de fr. 3.— par an au minimum.

Université ouvrière et centre genevois d'éducation ouvrière.

Le rapport du comité de l'Université ouvrière de Genève pour l'exercice 1930—1931 est introduit par une préface due à la plume d'André Oltramare, et dans laquelle il rappelle que cette Université ouvrière a été fondée il y a 25 ans.

La participation aux conférences, cours, visites et courses a marqué l'année dernière un maximum, soit 8742 présences. Les conférences ont réuni 1036 présences, les cours 7483, ce qui est un précieux encouragement pour tous ceux qui travaillent et collaborent au développement de notre institution, dit avec raison le rapporteur.

Le centre genevois d'éducation ouvrière, qui constitue une sous-section de l'Université ouvrière a fait preuve également d'une belle activité. Son but est de compléter l'activité de l'Union ouvrière en organisant des conférences, soirées musicales et cinématographiques, des excursions scientifiques, des visites et des voyages d'études. Quelques-unes de ses manifestations sont organisées de pair avec l'Université ouvrière. Les huit séances cinématographiques ont amené

1680 personnes et les cinq concerts organisés avec le concours de l'Orchestre de la Suisse romande, un millier d'auditeurs. Des cours pour chômeuses: blanchissage et repassage, raccommodage, cuisine, ont rencontré beaucoup de succès.

Comité syndical international pour la jeunesse et l'éducation ouvrière.

Le Comité syndical international, institué par la Fédération syndicale internationale pour l'étude des questions relatives à la jeunesse et à l'éducation ouvrière, nous communique qu'il s'est réuni à Berlin, le 7 janvier sous la présidence de W. Schevenels, secrétaire-général de la F. S. I. Etaient présents: W. Maschke (Allemagne), C. van der Lende (Hollande), G. Hicks (Angleterre), J. Prasek (Tchécoslovaquie), le secrétaire-adjoint G. Stolz; L. Zoretti, de l'Internationale des instituteurs. Etaient absents: H. Hansen (Danemark), van Maldere (Belgique) et S. N. Posthumus, de l'Internationale des instituteurs.

L'ordre du jour comportait les points suivants: 1^o Nécessité d'étendre la protection de la jeunesse ouvrière; 2^o Examen préalable du programme international en matière d'enseignement et d'éducation, à élaborer par la F. S. I.; 3^o Désignation de membres suppléants au Comité; 4^o Prochaine réunion; 5^o Rapport sur la Deuxième Semaine internationale de jeunes militants et programme des travaux de la Troisième Semaine.

Maschke développa le premier point en insistant sur la nécessité de faire œuvre de prévoyance à l'égard de la jeunesse réduite au chômage ou incapable de trouver un emploi à la sortie de l'école; il importe en effet de veiller à la conservation des connaissances acquises ainsi qu'à l'utilisation judicieuse des loisirs, afin de prévenir l'enseignement moral à la suite de l'oisiveté forcée. La réunion arrêta les termes d'un ordre du jour qui sera soumis à l'examen et à la sanction du Bureau.

On se souviendra que le Secrétariat professionnel international des instituteurs avait été prié d'élaborer un avant-projet de programme en matière d'enseignement et d'éducation. C'est sur ce document que la réunion avait à statuer. Elle y consacra un long échange de vues et confronta les conceptions qu'on se fait de l'éducation dans les divers milieux et pays. Le Comité fixa les principes et idées générales à développer dans le projet de programme qui, comme les programmes économiques et social, sera présenté sous forme de directives. Après délibération, la réunion décida qu'ayant pris acte des diverses conceptions développées, le projet serait soumis à une nouvelle étude et que rapport serait fait devant la prochaine réunion du Comité qui statuera à titre définitif et arrêtera le document qui sera présenté au Congrès syndical international de 1933.

Le Comité est saisi de la décision prise par le Bureau de désigner des suppléants aux membres titulaires, et de choisir ces suppléants dans les pays qui ne sont pas encore représentés au Comité. Le Danemark aura pour suppléants la Suède, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, La France, la Hollande, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Grande-Bretagne et l'Espagne.

On communique au Comité les résultats acquis par la Deuxième Semaine internationale de jeunes militants syndicaux (Oxford, août 1931), et le programme proposé pour la Troisième Semaine qui aura lieu à Bruxelles en juillet 1932. Sur proposition du Bureau, le Comité accepte l'invitation faite par l'Internationale de la jeunesse socialiste d'assister en juin prochain à son Congrès international ainsi qu'à la démonstration qu'elle organisera pour la paix et le désarmement. A cette occasion, le Comité tiendra sa prochaine séance à la même époque, à Zurich.